

Titre : L'apostasie, l'apostat, les ordonnances jurisprudentielles, les ordonnances juridiques, les religions, les droits de l'homme et la jurisprudence gouvernementale.

Auteur : Esfahbodi Khosrow,

Professeur : Abbas Ali Soltani,

Année : 1377 (1999)

Résumé :

La question de l'apostasie a un très long passé dans l'histoire des nations et des peuples et le blâme de l'apostat est l'une des questions communes à toutes les religions. Aussi, dans la jurisprudence et le droit islamique, une partie importante des textes juridiques a été consacrée à l'apostasie et à ses prescriptions dans les domaines de l'héritage, de la purification, du droit pénal, de la loi du talion, de l'adultère et... En plus de cela, les théories de droits de l'homme ont fait de ce sujet aujourd'hui une polémique. Cette recherche a pour but d'analyser le point de vue et la méthode de l'Imam Khomeini (paix à son âme), en qualité de juriste chiite qui avait l'autorité et qui en cette période de l'histoire insistait sur la jurisprudence gouvernementale et simultanément estimait nécessaire le respect des droits de l'homme, concernant l'apostat et la philosophie de sa sentence et de son application dans cette partie de l'histoire. En conclusion, bien que le point de vue de l'Imam Khomeini concernant les prescriptions jurisprudentielles sur l'apostasie soit conforme à celui des célèbres juristes chiites, cependant sa vision concernant celui qu'on doit considérer comme un apostat et l'application de la sentence, est différente et pour y parvenir, il

est nécessaire d'analyser le concept de l'apostat et de celui qu'on qualifie d'apostat dans la jurisprudence et les points de vue de l'Imam Khomeini.